

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

UNIVERSITE DE TOURS

UFR SCIENCES PHARMACEUTIQUES

DIPLÔME INTER-UNIVERSITAIRE

Vu l'article L 613-2 du code de l'éducation

Vu les décisions du conseil d'administration relatives à la création des diplômes d'université

Vu les pièces justificatives produites par Mme CHRISTEL RION, née le 10 juillet 1961 à ISSOUDUN (036), en vue de son inscription au Diplôme Inter-Universitaire de Thérapeutique Homéopathique

Vu les procès-verbaux du jury attestant que l'intéressée a satisfait au contrôle des connaissances et des aptitudes prévu par les textes réglementaires

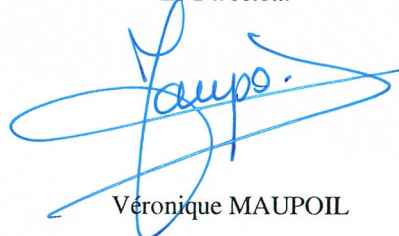
le **DIPLÔME INTER-UNIVERSITAIRE DE THÉRAPEUTIQUE HOMÉOPATHIQUE**

est décerné à **Mme CHRISTEL RION**

au titre de l'année universitaire 2018-2019.

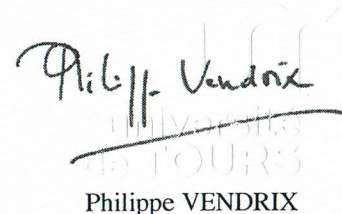
Le titulaire

Le Directeur


Véronique MAUPOIL

Fait à TOURS, le 21 novembre 2019

Le Président


Philippe VENDRIX

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

UNIVERSITE DE TOURS

UFR SCIENCES PHARMACEUTIQUES

DIPLÔME INTER-UNIVERSITAIRE

Vu l'article L 613-2 du code de l'éducation

Vu les décisions du conseil d'administration relatives à la création des diplômes d'université

Vu les pièces justificatives produites par Mme CHRISTEL RION, née le 10 juillet 1961 à ISSOUDUN (036), en vue de son inscription au Diplôme Inter-Universitaire Homéopathie

Vu les procès-verbaux du jury attestant que l'intéressée a satisfait au contrôle des connaissances et des aptitudes prévu par les textes réglementaires

le **DIPLÔME INTER-UNIVERSITAIRE HOMÉOPATHIE**

est décerné à **Mme CHRISTEL RION**

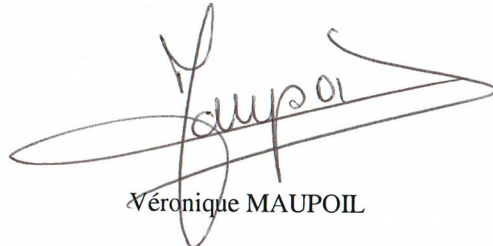
au titre de l'année universitaire 2016-2017.

Le titulaire



/07Y4020162632

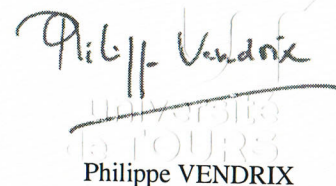
Le Directeur



Véronique MAUPOIL

Fait à TOURS, le 19 octobre 2018

Le Président



Philippe VENDRIX